



Québec, le 20 juin 2005

Envoi par courrier et par courriel

Madame Ruth Lamontagne  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

Madame,

Lors de la première partie de l'audience, vous avez précisé que les directives de l'Organisation mondiale de la santé en matière de bruit serviraient de cadre de référence pour le ministère (M<sup>m</sup> Ruth Lamontagne, DT9, p. 24-26). Quelles seraient les orientations futures du ministère concernant les niveaux sonores qui devraient être respectés en fonction des périodes de la journée ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission